

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

L'an deux mil vingt deux
Le 29 novembre 20 heures 00
Le Conseil Municipal de la commune de Roche
Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire,
A la mairie, sous la Présidence de Mme MASSON Christelle, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal : 17/11/2022
Présents : Mme Christelle MASSON, Maire, Mme Vanessa ZIEGLER-DESTOUR et Mr Laurent GRIOT, adjoints, Mr Jean-Yves BESSEY, Mme Annick MAISSE, Mme Cindy CHARLES, Mr Frédéric GRANDPIERRE, conseillers municipaux.
Excusés : Mr Jean-Baptiste WILLAUME, Mr Jérôme VRAY
Secrétaire de séance : Mme Annick MAISSE

Objet : APPROBATION DU PROJET REAMENAGEMENT DU PLAN D'EAU – DEMANDE DE SUBVENTIONS

Madame le Maire explique que la commission voirie est en charge du projet réaménagement du plan d'eau de l'espace vert Saint Martin. Celui-ci consiste à un curage, à une mise en place d'un débit réservé, à la reprise de la digue ainsi qu'au rejointoiement.

Madame le Maire donne lecture des devis reçus.

Après en avoir discuté et délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver le projet de réaménagement du plan d'eau de l'espace vert Saint Martin
- Habilité Madame Le Maire à déposer une demande de subvention auprès du Département Loire au titre de l'enveloppe territorialisé
- Habilité Madame Le Maire à déposer une demande de subvention auprès de la région Auvergne-Rhône-Alpes au titre du Bonus ruralité.
- Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal 2023.

**ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS
CERTIFIE CONFORME**

Fait à ROCHE, le 29 novembre 2022

Le secrétaire de séance
Annick Maisse



Le Maire
Christelle MASSON

